

Permis Remorque – Mention BE

Voiture + remorque

Conduite des véhicules relevant de la catégorie B attelés d'une remorque dont le P.T.A.C est supérieur à 750 kg, sans excéder 3500 kg.

Attention : Dès lors que la PTAC de l'ensemble (somme des F2) est supérieur à **4.250 tonnes**, il faut le permis BE.

Age : 18 ans / Etre titulaire du permis B en cours de validité

Le code est à repasser si le dernier permis obtenu date de + de 5 ans.

La formation pratique est organisée sur nos pistes privées de Villeneuve lès Maguelone.

L'examen pratique (plateau + conduite) est programmé juste après la formation.

Dans chaque agence, des cours thématiques collectifs sont dispensés au minima une fois par semaine par un enseignant diplômé. Les horaires sont affichés dans chaque agence.

Depuis le 03 juin 2016, la visite médicale pour le permis BE n'est plus nécessaire.



DEROULEMENT de la formation **A la catégorie « BE » du permis de conduire**

Les enjeux de la formation à la conduite

L'objectif général de la formation est d'amener tout conducteur à la maîtrise de compétences en termes de savoirs, savoir-faire, savoir-être et savoir-devenir.

L'effort de renforcement de l'éducation et de la formation à la conduite de ce type de véhicule doit donc être poursuivi.

Apprendre à conduire un ensemble de ce type est une démarche éducative exigeante et ce livret va vous guider dans votre progression avec l'aide de votre formateur.

Le déroulement de la formation

Afin de disposer de repères, quatre grilles de progression accompagnent l'élève dans l'acquisition des compétences indispensables pour la conduite d'un véhicule affecté au transport de marchandises.

Ces grilles détaillent, pour chaque sous-compétence associée, les savoirs comportementaux, techniques et environnementaux dont doit disposer l'élève conducteur au fur et à mesure de son évolution.

Pour chaque sous-compétence associée, des évaluations mises en place par votre formateur, qui vous en précisera les critères et les conditions de réussite, sont prévues. Il vous sera possible ainsi de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser.

De plus, pour chacune des sous-compétences associées qui impliquent la conscience que vous aurez de vos capacités, de vos motivations et de vos limites, des auto-évaluations sont à votre disposition au sein de chacune des quatre grilles.

Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.

Comment se déroule l'examen ?

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire de la catégorie BE comporte deux phases :

- la première : hors circulation ;
- la seconde : en circulation.

Ces deux phases de l'épreuve pratique sont évaluées par un expert : l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

L'évaluation de l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités.

L'épreuve hors circulation constitue une admissibilité pour l'épreuve en circulation.



L'objectif de cette épreuve est d'évaluer le niveau des savoirs et des savoirs-faire que vous avez acquis : code de la route, sécurité et signalisation routière, chargement et déchargement, mécanique et vérifications du véhicule, manœuvres, dételage et attelage.

L'objectif de l'épreuve en circulation est d'évaluer les aptitudes que vous avez acquises pour procéder aux vérifications et contrôles avant le départ du véhicule et le niveau des compétences techniques et comportementales que vous avez acquises pour circuler en toute sécurité.

Cette épreuve se déroule dans un environnement varié où le candidat doit notamment :

- emprunter des routes droites, négocier des virages ;
- changer de direction, franchir des intersections, utiliser des voies d'accélération et de décélération ;
- réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;
- dépasser et croiser des véhicules ;
- quitter un emplacement de stationnement, repartir après un arrêt ;
- prendre les précautions nécessaires avant de descendre du véhicule.

L'expert réalise un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.

L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée.

À l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une grille d'évaluation.

Bilan des compétences	Niveaux d'appréciation					Autonomie conscience du risque		
	E	0	1	2	3			
Connaître et maîtriser son véhicule								
Savoir s'installer et assurer la sécurité à bord								
Connaître et utiliser les commandes								
Appréhender la route								
Prendre l'information								
Adapter son allure aux circonstances								
Appliquer la réglementation								
Partager la route avec les autres usagers								
Communiquer avec les autres usagers								
Partager la chaussée						0,5	0,5	0,5
Maintenir des espaces de sécurité						1	1	1
			Sous-totaux					
Conduite économique et respectueuse de l'environnement				+1				
Courtoisie au volant				+1				
			Total général					



PARCOURS DE FORMATION

À la catégorie BE du permis de conduire

Nous vous proposons un parcours spécifique :

- une formation théorique : préparation à l'épreuve théorique générale (ETG) par des cours de code sur les thèmes :

- Dispositions légales en matière de circulation routière
- Le conducteur
- La route
- Les autres usagers de la route
- Réglementation générale et divers
- Précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule
- Éléments mécaniques liés à la sécurité de la conduite
- Équipements de sécurité des véhicules
- Règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement

Des cours spécifiques sur les thèmes :

- Normes techniques et dynamique des véhicules
- Équipements des véhicules
- Règles de circulation et signalisation
- Chargement, surcharge
- Situations dégradées et accidents
- Le conducteur (formations, risques liés aux distractions, alcool, hygiène de vie...)

⇒ Cours animés de 1 à 2 heures organisés chaque semaine.

Les cours théoriques s'effectuent en simultané des cours pratiques.

Cette formation est réalisée sous la présence constante et effective de l'enseignant titulaire de l'autorisation d'enseigner.



Une formation pratique comprenant mise en situation et de la théorie de la conduite avec le programme suivant :

Programme de formation détaillé	
COMPETENCES GENERALES	COMPETENCES
1. Maîtriser le maniement de l'ensemble et effectuer les vérifications courantes de sécurité dans un trafic faible ou nul <i>Formation pratique sur piste privée+ formation théorique</i>	- Connaître et vérifier les principaux organes et équipements de l'ensemble, les principales commandes et le tableau de bord - S'installer au poste de conduite et connaître les documents spécifiques au conducteur de véhicule, au véhicule tracteur et à la remorque - Effectuer les contrôles visuels avant la mise en route du moteur - Diriger l'ensemble en marche avant et arrière, en ligne droite et en courbe et savoir réaliser un arrêt de précision - Regarder autour de soi et avertir - Connaître et adopter les attitudes élémentaires de sécurité (accès au véhicule, gestes et postures) - Savoir réaliser un attelage et un dételage
2. Appréhender la route en fonction du gabarit de l'ensemble dans des conditions normales. <i>Formation pratique dans des conditions normales de circulation+ formation théorique</i>	- Rechercher la signalisation, les indices utiles et en tenir compte - Connaître et respecter les règles de circulation (notamment celles spécifiques aux ensembles) - Positionner l'ensemble sur la chaussée et choisir la voie de circulation - Utiliser toutes les commandes et adapter l'allure aux situations - Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de priorité - Tourner à droite et à gauche - Franchir les ronds-points et les carrefours à sens giratoire
3. Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers <i>Formation pratique hors agglomération sur voie rapide, en virages et en agglomération en circulation dense + formation théorique</i>	- Evaluer et maintenir les distances de sécurité - Croiser, dépasser et être dépassé - Négocier les virages de la façon la plus sécurisante - Communiquer avec les autres usagers - Connaître les caractéristiques des autres usagers et savoir se comporter à leur égard avec respect et courtoisie - Connaître les particularités des véhicules lourds et savoir se rendre visible - S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide - Conduire dans une file de véhicules et dans une circulation dense - Connaître les règles à la circulation inter-files. - Conduire quand l'adhérence et la visibilité sont réduites - Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts...





AUTO-ECOLE
de la
COMEDIE



4. Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

Formation pratique sur tous types de routes.

L'acquisition de l'autonomie s'effectue par des exercices pratiques en autonomie durant les cours + formation théorique

- Suivre un itinéraire de manière autonome
- Connaître les principaux facteurs généraux de risque au volant, les facteurs plus spécifiques à la conduite des ensembles et les recommandations à appliquer
- Savoir préparer un trajet longue distance en autonomie
- Connaître les comportements à adopter en cas d'accident : protéger, alerter, secourir
- Connaître les aides à la conduite du véhicule (ABS, aides à la navigation, régulateur, limiteur de vitesse)
- Avoir des notions sur l'entretien le dépannage et les situations d'urgence
- Pratiquer l'éco-conduite



SIÈGE SOCIAL
8 rue Boussairolles
34000 Montpellier

T. 04 67 58 25 25 - F. 04 67 92 86 12
contact@autoecoledelacomedie.fr
www.autoecoledelacomedie.fr

Permis : AM, motos, voitures, véhicules automatiques, tout handicap
Permis poids lourd, super lourd, transport en commun – FIMO – FCO
Permis remorque – Pistes privées moto – Récupération de points
Centre de formation Moniteur (BEPECASER) – Permis bateaux